



Survivre sur la 1215

Association loi 1901, déclaration enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre le 30.06.1999 n°4/03084

4 Le Port 33340 Saint-Christoly-Médoc

Tel: 09 52 24 43 70

E-Mail: del.jean-claude@orange.fr

Internet: <http://surla215.free.fr>

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 7 JUILLET 2017 à 17 H 00

Les présents et représentés étant au nombre de 12, l'assemblée générale est déclarée ouverte (quorum : 8 voix).

Le président Etienne FOREST présente le rapport moral, suivi de détails sur les actions et interventions conduites par l'association durant les 12 derniers mois. Il rappelle que l'objectif essentiel de l'action récente de l'association demeure le même, à savoir, accélérer et sécuriser le trajet Bordeaux-Pointe de Grave en transformant par parties, et à terme totalement, la 1215 en une 2x2 voies, sans traversée d'agglomérations. Pour l'association, cet objectif est essentiel pour permettre le désenclavement du Médoc et son développement économique. C'est le premier levier sur lequel agir, avec d'autres bien sûr, pour que le Médoc sorte enfin du schéma économique actuel qui se contente des richesses existantes, essentiellement la vigne, le commerce (souvent saisonnier) et la nature. La poursuite de notre objectif s'est trouvée confrontée, jusqu'à présent, à une forte dénégation de la part des autorités compétentes. A la veille des dernières élections législatives, vis-à-vis desquelles notre association a tenu à rester sur la réserve tout en consultant certains candidats sur leur « projet médocain », le Conseil départemental a présenté un plan pour la RD 1215. Ce plan, très minimaliste et comportant certaines incohérences, a largement été utilisé par la candidate sortante pour ces élections. Cela n'a pas suffi pour la faire ré-élire et, même si sa défaite n'a tenu qu'à peu de choses, nous y voyons une juste sanction de la négation permanente dont elle a fait preuve pendant tous ses mandats à propos de la nécessité de mettre en place un projet global de mise à 2 fois 2 voies de la RD 1215.

L'association dénonce avec force l'intention du département d'aménager un itinéraire de dégagement par la route des lacs (Hourtin, Carcans ...) pour diminuer le trafic de la RD 1215. Cet itinéraire-bis serait bien plus dangereux que la RD 1215, en particulier à cause de la présence d'animaux sauvages, et représenterait à la fois un surcoût en kilomètres parcourus et une perte de temps difficilement acceptables.

Le département a annoncé vouloir faire d'importants efforts pour faciliter le co-voiturage. L'association n'est pas opposée à ce mode de déplacement, bien au contraire, mais le fait d'être à plusieurs dans un véhicule n'enlève rien aux problèmes posés par la RD 1215, aussi bien sur le plan de la sécurité que sur le plan de la rapidité de déplacement.

.../...

* **Rapport moral 2016-2017**

- Courant octobre 2016, l'association (Etienne FOREST, José BERTIN et Jean-Claude DEL) a participé, à la mairie de Lesparre, à une réunion d'information sur le contournement de cette ville. Le Département a refusé d'envisager ce que l'association proposait, à savoir un tracé passant plus au large de la ville (vers Hourtin), démarrant avant Liard, et une 2 fois 2 voies. Le tracé proposé initialement restera donc en l'état, la mairie de Lesparre étant d'accord, avec tous les inconvénients d'une voie qui coupe tout un quartier, excentré certe, de l'agglomération. Le projet ne se réalisera que dans un délai de 8 ans !

- Suite à l'accident mortel survenu le 11/10/2016 sur la RD 1215 près de St-Laurent, un courrier a été adressé au Sous-Préfet de Lesparre pour attirer son attention sur le risque permanent qu'un tel accident se reproduise dans des circonstances semblables. Il nous a reçu le 6/12/2016 pour un long échange de points de vue, à la fois sur la situation de la RD 1215 et sur celle du Médoc en général, mais rien de concret n'en est résulté. De son côté, le maire de Saint-Laurent a décidé d'interdire de tourner à gauche sur le carrefour concerné par l'accident, mesure toute de circonstance, non satisfaisante du point de vue notre association. Etienne FOREST, président, a participé à une marche en hommage à la victime et un don de 150 € a été remis à la famille.

- Le 4/12/2016, conjointement avec « Nature et déplacements au cœur du Médoc », l'association a participé au rassemblement en faveur de la déviation du Taillan. L'évènement a rassemblé une foule importante et de nombreuses personnalités se sont exprimées, dont certains représentants du département. L'impression retirée est que ceux-ci ne sont pas aussi impliqués dans le combat pour la reprise du chantier qu'on pourrait le souhaiter. Pour notre association, il est évident qu'un compromis doit être trouvé, sur la base du tracé défini, pour faire sauter cet obstacle si pénalisant pour l'ensemble du Médoc. Le compromis est la règle pour tout chantier d'envergure impactant l'environnement ; la construction de la LGV Tours-Bordeaux en est un bon exemple. La mairie du Taillan a remercié l'association pour sa participation active à cette manifestation.

Le 24/01/2017, l'association (Etienne FOREST, José BERTIN, Jean-Claude DEL) a rencontré l'association « RD 1215 – Une déviation pour tous » (H. PERRON président et B. PICARDAT également adhérent de « Survivre sur la 1215 ») qui milite pour la reprise du chantier de la déviation du Taillan. Il a été convenu de se soutenir mutuellement dans ce combat, sans toutefois que cette dernière association accepte de militer pour une 2 fois 2 voies Bordeaux-Le Verdon.

- Le 17/03/2017, José BERTIN et Jean-Claude DEL ont rencontré le maire de LUDON, Benoît SIMIAN, futur candidat aux élections législatives (et élu depuis). Un point de vue commun sur les problèmes de mobilité en Médoc s'est dégagé. Toutefois B. SIMIAN met beaucoup l'accent sur les modes de déplacement alternatifs (rail et aussi navettes fluviales). « Survivre sur la 1215 » a adhéré à l'association créée par B. SIMIAN (« TAMTAMédoc » - cotisation 20 €).

- Le 23/03/2017, Etienne Forest et Annick MONIER – membre du bureau - ont rencontré Johann TARIS, conseiller régional, pour évoquer la situation du Médoc en matière d'infrastructures routières. Celui-ci a déclaré que le Conseil régional n'apportera son soutien qu'aux développements du réseau ferroviaire et, suite à la formation de la nouvelle Région, plus particulièrement aux liaisons Poitiers-Limoges. Il n'est pas en état actuellement d'engager quoi que ce soit en routier.

.../...

- Le 1^{er} avril 2017, l'association (Etienne FOREST, Jean-Claude DEL et Annick MONIER) ont participé au « Forum des mobilités » organisé par la mairie de Ludon. Ce fut l'occasion de présenter au public l'action de « Survivre sur la 1215 » et son objectif.

- Le 4/05/2017, Etienne FOREST et Annick MONIER ont participé à Queyrac à la dernière réunion organisée par le Département pour l'établissement des pactes territoriaux girondins. A cette occasion, aucun projet d'envergure concernant la RD 1215 n'a été présenté, hormis le plan présenté par le département dont il est question ci-dessus. Etienne FOREST a pu manifester son insatisfaction face à ce qui est apparu comme un palliatif minimaliste pour compenser, avant les élections législatives, l'absence chronique de projet concernant l'axe Bordeaux-Le Verdon.

- Le 2/05/2017, l'association (Etienne FOREST, José BERTIN, Jean-Claude DEL et Annick MONIER) ont assisté à un débat organisé par Radio France à Lesparre avec 5 des principaux candidats aux élections législatives. Les autres candidats se sont exprimés sous la forme d'un entretien enregistré. Aucun débat n'était prévu avec l'assistance. Il faut en retenir qu'un seul des candidats s'est prononcé clairement pour la mise à 2 fois 2 voies de la RD 1215. Il n'a pas été élu ... !

*** Accidentologie de la RD 1215**

Pour l'année 2016, le bilan est de 2 tués et 9 blessés hospitalisés. Sur 10 accidents recensés, 9 sont des accidents graves (au moins une personne hospitalisée). Ce bilan se situe parmi les plus lourds des six dernières années. En huit ans, 16 personnes ont perdu la vie sur la RD 1215.

*** Trafic routier sur la RD 1215**

D'après les comptages effectués par le département, le trafic entre Le Taillan et Saint-Laurent est en très légère augmentation. On compte de 18.000 à 11.000 véhicules/jour entre ces 2 localités, dans le sens Eysines vers Saint-Laurent. Par contre, une baisse de 24 % est enregistrée sur toute la partie nord (entre St-Laurent et la Pointe de Grave : de 8.000 à un peu moins de 2.000 véhicules/jours). Ces comptages laissent perplexes par rapport aux impressions visuelles que l'on peut avoir du trafic sur la RD 1215. Est-ce que cela signifie que l'activité économique du Nord-Médoc est entrée en récession alors que la population augmente? On pourrait le penser ...

Pour mémoire, on remarque que le trafic du bac de la Pointe de Grave est lui en augmentation (+ 18 %), mais le nombre de passages de véhicules, eu égard au trafic global de la RD1215, reste peu important (850/jours). Par contre, le prix du passage est toujours trop élevé (environ 30 €).

.../...

*** Rapport financier**

Au 7/07/2017 le compte de l'association présente un solde créditeur de 1.949,79 €. Pour l'exercice 2016-2017, les recettes se sont élevées à 156 €, et les dépenses à 427,84 €. L'importance de ces dépenses, outre la prime d'assurance (104,83 €) est due, d'une part à la confection d'une banderole (120 €) pour la participation à la manifestation du Taillan du 4/12/2016 et au don effectué en faveur de la famille victime de l'accident du 11/10/2016. A noter, la faiblesse des recettes due à la diminution du nombre d'adhérents (17 au 7/07/2017).

*** Renouvellement du bureau**

Etienne FOREST- président, José BERTIN-secrétaire et Jean-Claude DEL-trésorier se représentent, poste pour poste. Ils sont élus à l'unanimité.

*** Questions diverses**

Aucune question particulière n'ayant été posée, la séance est levée et conclue par le verre de l'amitié.

* * * * *